

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2019
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ASTARAC ARROS EN GASCOGNE

Nombre de Conseillers : 54
En exercice : 54
Quorum : 28
Présents : 42
Votants : 39
Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix neuf, le 11 juillet 2019 à 20 H 30,
se sont réunis à la salle des fêtes de la commune de Sainte-
Aurence-Cazaux,
les membres du conseil communautaire de la communauté de
communes Astarac Arros en Gascogne sous la présidence de
Madame Céline SALLES, présidente,
dûment convoqués le 4/07/2019.

Titulaires présents : Jean-Jacques MAUMUS, Christiane GALAN, Francis DUFFAU, Claudine LADOIS, Raymond SENAC, Jean-François DOZ, Elodie LUCANTIS, Robert SASSOLI, Francis DUPOUEY, Gérard FAUQUE, Claude RICAUD, Jean-Marc CASTAY, Sylvette DUPEROIR, Patrick TARAN, Sylvie LAHILLE, Jean-Claude DAZET, Céline SALLES, Christian FALCETO, Roselyne MAZZONETTE, Jean-Claude LABORIE, Christian DAUJAN, Michèle COUSSE, Bernard CASET, Laurence SORIANO, Jean-François DAUBIAN, David JOVE, Fabien GOUZENNE, Christian VERDIER, Paulette TUJAGUE, André DANOS, Martial SAINT SUPERY, Bernard SARRELABOUT, Christiane BONNASSIES, Jean-François ABADIE

Titulaires excusés ou absents : Robert ROSSI, Jean-Noël JAMMET, Gérard TANQUES, Mireille ULIAN, François THIRIOT (donne pouvoir à Sylvie LAHILLE), Monique NOGUES, Michel BARRAGUE, Philippe BARON, Michel DONEYS, Jean-Claude VERDIER, Jean-Michel LAFFITTE, Daniel POMIES, Jasmine PUCH NEDELLEC, Sophie ROBERT, Annie BOURDALLE, Thérèse BOURGES, Jean-Marc LE MAO, Hervé TUJAGUE, Jacques BERNICHAN, Patrick DUCOMBS

Suppléants présents : Evelyne CAMBOURS, Pascale BARTHE, Françoise MATHARAN, Isabelle PIQUE

Suppléants votants : Marc SEMEZIES, Robert RUMEAU, Brigitte SENAC, Frédéric DESPAUX

Auditeur libre : Gaston PUJOS

A été nommée Secrétaire de séance : Christian DAUJAN

2019-34 OBJET : Conventions et attributions des subventions aux lauréats de l'AAP Energie Climat

La Présidente rappelle la délibération n° 2018-4 du Conseil Communautaire du 12 septembre 2018 précisant les modalités d'organisation, de financement et le règlement d'attribution de l'appel à projet 2019 « Gestes, Economie d'Energie et Education à l'Environnement ».

La Présidente sollicite le Conseil Communautaire afin d'attribuer les aides financières aux lauréats sous forme de :

- Subventions pour les associations
- Conventions pour les entreprises & société privées

Les Lauréats sélectionnés lors du jury du 13 Décembre 2018 et présentés lors du Bureau du 18 décembre 2018 :

	Nom du projet	Structure	Précisions & Objectifs	Montant du projet	Somme demandée	Somme attribuée
1	Ateliers Eco Gestes	Association CPIE Pays Gersois	Programme de 8 animations, ateliers de découverte et de sensibilisation à destination grand public	2 500 €	2 000€ 80%	2 000€
2	Achat de poubelle de tri et de vaisselle réutilisable	Association Comité des fêtes de Labéjan	Achat de conteneurs et de vaisselle réutilisable pour les manifestations festives du village	1 516,08 €	1 212,87€ 80%	1 212 €
3	Création de supports pédagogiques	Entreprise Hors-Champ	Création d'affiches sur la biodiversité en Astarac et d'un livret pédagogique	2 642,50 €	2 000€ 64%	2 000€
4	Sensibilisation autour des déchets	Entreprise Gersycoop	Semaine du Développement durable pour les salariés (intervention CPIE, Trigone & marche) + Action auprès des adhérents : édition de 125 calendriers sur les éco gestes en entreprises. + Action grand public : ramassage de déchets sur les berges de la Baise le 15 09 2018 lors de la World Clean Up Day	2 600 €	2 000€ 77%	2 000€
5	Coffret Livre & jeu « Arbres d'ici et nous »	Entreprise Astarac Patrimoine Innovation	Création : recherche et illustration mise en page du 2 ^{ème} livret pédagogique de la collection de 8 coffrets de jeu sur les essences de bois du Gers	4 575 €	2 000€ 43%	2 000€
TOTAL					9 212€	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE

A l'unanimité des membres présents :

- **Valide** les projets et l'attribution des aides financières telle que présentée ci-dessus
- **Attribue** les subventions et les financements présentés ci-dessus
- **Autorise** la Présidente à signer les conventions avec les porteurs de projets, contractualisant les engagements de chacune des parties concernées dans la réalisation de ces projets.
- **Autorise** la Présidente à signer toutes les pièces y afférentes.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-200035756-20190716-20190716CC34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2019
Publication : 17/07/2019

Pour l'autorité compétente par délégation, La
Présidente, Céline SALLES

